

DEPARTEMENT DES LANDES

Nombre de Conseillers en exercice : 23

(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22

COMMUNE DE TARTAS

Nombre de présents : 14

ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de votants : 20

Date de convocation : 21/09/2017

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 27 septembre 2017**

--- o0o ---

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept septembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, LAMOTHE (a procuration pour Mme DARGELOSSE), Mme DEGOS, M. DUBOS (a procuration pour Mme BRUGAT), Mme COURROS (a procuration pour Mme DAUGREILH), MM. MARSAN, LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), GAILLARDET, DUBUN, BRUEY (a procuration pour Mme CHAPUIS), GOSSELIN, Mme GARRIDO (a procuration pour Mme CELIMON), M. DUPLA, Mme THIEBLIN.

Etaient excusés : Mmes BRUGAT (a donné procuration à M. DUBOS), DARGELOSSE (a donné procuration à M. LAMOTHE), DUBOIS-MAURY, CHAPUIS (a donné procuration à M. BRUEY), M. TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE), Mme DAUGREILH (a donné procuration à Mme COURROS) M. DUCASSE, Mme CELIMON (a donné procuration à Mme GARRIDO).

Un scrutin a eu lieu, Mme COURROS Evelyne a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance F

Délibération n°8

DELIBERATION

Rapporteur : M. DUBOS

Objet : Ville de TARTAS – TELETHON 2017

La Ville de TARTAS à l'initiative des membres de sa commission Associations sport installations a souhaité comme chaque année coordonner les actions dans le cadre du TELETHON. Cette année, les 8 et 9 décembre différentes actions seront mises en place sur TARTAS, en partenariat avec les associations locales, et les habitants.

L'organisation de ces activités nécessite le passage d'un contrat d'engagement avec l'AFM TELETHON et la ville de TARTAS permettant de pouvoir assurer les manifestations accréditées par l'AFM.

A la lecture de ces éléments, il est proposé à notre assemblée :

D'autoriser M. le Maire à intervenir à la signature de tous documents liés à cette manifestation

D'autoriser M. le Maire à prendre une assurance pour la couverture de cet évènement

D'autoriser l'intervention technique des services municipaux tous services confondus, pour la bonne organisation de cette manifestation en s'appuyant sur les installations municipales.

.../...

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

AUTORISE M. le Maire à intervenir à la signature de tous documents liés à cette manifestation.

AUTORISE M. le Maire à prendre une assurance pour la couverture de cet évènement.

AUTORISE l'intervention technique des services municipaux tous services confondus, pour la bonne organisation de cette manifestation en s'appuyant sur les installations municipales.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES